

Enquête sur les participants aux cours 2015

Principaux résultats et pistes d'action

Les résultats de l'enquête permettent d'avoir une vision globale sur les participants aux cours Lire et Ecrire de toute la Suisse. Leur profil socio-économique est palpable, leurs motivations à suivre les cours ont été éclaircies. L'utilisation des nouvelles technologies a été mise en évidence. L'enquête incite à aller plus loin, les résultats posent des questions inéluctables sur la pratique actuelle. La conclusion mettra en évidence sept domaines qui incitent à agir. En fonction des questions, la réflexion doit être menée au niveau local, régional ou national.

1. Revoir la présentation de l'offre

Les résultats de l'enquête ont déjà donné des impulsions précieuses à la campagne de sensibilisation que la CIFIC (Conférence intercantonale de la formation continue) prépare avec la Fédération suisse Lire et Ecrire en collaboration avec une agence de communication. Le fait que 75% des participants à l'enquête ont indiqué ne pas s'être inscrits plus tôt aux cours par manque d'information, montre la nécessité d'une telle campagne d'information à large échelle.

Le rapport de l'enquête interroge aussi sur la façon d'informer sur l'offre des cours : 70% des participant-e-s sont des femmes et à peine 15% ont moins de 30 ans. Comment adapter et présenter l'offre pour attirer l'attention des jeunes et d'un public masculin ? Les résultats de l'enquête laissent entrevoir quelques pistes : utilisation des réseaux sociaux pour atteindre les jeunes, miser sur l'apport des cours pour l'activité professionnelle pour intéresser les hommes...

49% des apprenants disent vouloir apprendre à écrire un mot d'excuse ou une information, 60% souhaitent apprendre à écrire une lettre personnelle, 66% désirent pouvoir écrire une lettre à une assurance et 61% apprendre à remplir leur déclaration d'impôts. Et pour le calcul : 26% souhaitent revoir le calcul des pourcentages et le même nombre apprendre à lire un plan. Ces compétences sont-elles traitées dans les cours et figurent-elles sur les dépliants qui présentent l'offre ? Ne faudrait-il pas offrir des cours qui exercent plus spécifiquement ce type de compétences demandées pour inciter les adultes qui présentent de faibles compétences de base à entrer en formation ?

2. Adapter l'organisation des cours à la demande des apprenants

- La demande pour des cours plus intensifs est forte et ne peut être ignorée. Encore faut-il trouver la meilleure façon pour y répondre. Tout d'abord, il s'agit d'analyser pourquoi l'offre actuelle n'est pas assez intensive. Les subventions cantonales et communales sont-elles suffisantes pour l'organisation de cours plus intensifs ? Est-ce que les participants, notamment ceux qui sont actifs professionnellement, ont assez de ressources pour suivre avec assiduité un cours plus intensif ?
- Ensuite il convient d'analyser les expériences conduites à ce jour. Il s'agit de faire l'inventaire des types de cours intensifs qui ont été mis en œuvre avec succès et d'analyser les facteurs de réussite. (horaires, accompagnement des apprenants, contenus des cours...)
- Cette analyse préalable et un échange d'expériences parmi les organisateurs de cours devront conduire à la proposition d'offres adaptées et de modèles à recommander pour chacun des publics. Il s'agira par la suite d'évaluer leur réalisation, d'analyser les réussites et les échecs pour arriver à satisfaire le besoin exprimé par les apprenants.

3. Adapter les cours aux différents publics

- En Suisse romande et au Tessin le public scolarisé en Suisse est de moins en moins présent dans les cours. Dès lors il se pose la question de l'organisation des cours afin de permettre à ce public ayant subi des échecs scolaires de trouver sa place, de rencontrer d'autres personnes ayant vécu les mêmes problématiques, de pouvoir s'identifier avec d'autres personnes ayant eu un parcours semblable.

4. S'interroger sur la représentation des difficultés

- Certaines questions du questionnaire suscitaient une appréciation plus subjective de la part des personnes interrogées. Il s'agit notamment de leur appréciation sur les difficultés scolaires rencontrées et le fait de se sentir plus ou moins à l'aise avec un certain nombre de tâches qui concernent la lecture, l'écriture et le calcul. Il sera intéressant de réfléchir avec les formateurs aux réponses données. Est-ce que le regard que les participants portent sur leur situation recouvre l'appréciation des formateurs ? Sinon, comment expliquer le décalage entre deux types de représentation de la réalité ?
- Si par contre l'appréciation de la réalité devait coïncider, les résultats de l'enquête donnent un nouvel éclairage sur le public réel. Dans ce cas, la question du décalage entre public visé et public réellement présent dans les cours se pose.

5. Permettre l'insertion professionnelle

- 25% des apprenants disent suivre les cours dans le but de préparer l'entrée en formation professionnelle. Il s'agit de vérifier que les cours tels qu'ils sont organisés actuellement permettent la préparation à l'entrée en formation qualifiante pour cette partie du public et, le cas échéant, adapter la formation pour permettre à cette partie des apprenants la réalisation de leur objectif.

6. Permettre le maintien de l'emploi

- De plus en plus d'apprenants actifs professionnellement estiment que leurs compétences en lecture et écriture sont insuffisantes pour leur activité professionnelle. Dans la présente enquête, ils étaient 56%. Il serait par ailleurs intéressant de mener une enquête représentative de la population sur cette question.
- Ce résultat fait appel à la responsabilité des entreprises par rapport à leur politique de formation du personnel. Un important travail de sensibilisation est nécessaire pour mettre en évidence qu'une main d'œuvre à l'aise dans les compétences de base est tout-à-fait dans l'intérêt des entreprises.
- Ce résultat interroge également la conception pédagogique des organisateurs des actions de formation : comment les exigences de la vie professionnelle peuvent-elles être prises en compte dans les cours ? Quels outils offrir aux apprenants pour qu'ils puissent garder leur emploi ? Comment adapter l'organisation et le contenu des cours ?
- Concernant l'utilisation de l'ordinateur au travail, 5% des apprenants n'arrivent pas du tout à répondre aux tâches demandées, 27% partiellement. Des résultats qui demandent d'être pris en compte dans l'organisation des cours : quel type de cours offrir pour permettre aux apprenants de devenir autonomes dans l'utilisation de l'ordinateur au travail et de maintenir leur emploi ? Force est de constater que les moyens des organisateurs de cours seront vite

limités : les programmes des entreprises sont trop spécifiques pour être traités dans les cours qui visent la familiarisation avec les outils numériques.

- Dès lors, il s'agit de faire appel à la responsabilité des employeurs. L'enquête met en évidence la nécessité de sensibiliser les entreprises afin qu'elles s'aperçoivent du manque de maîtrise des outils numériques et mettent en place des formations adaptées.
- Un autre résultat de l'enquête interpelle : 48% des apprenants actifs professionnellement affirment avoir des horaires de travail irréguliers. Ce chiffre surprend : comment se fait-il qu'ils puissent suivre les cours régulièrement malgré les horaires de travail irréguliers ? Est-ce que l'organisation des cours a-t-elle été adaptée aux horaires changeants ? Les horaires ont-ils été négociés avec l'employeur ?
- Pour l'avenir, il s'agira de récolter les bonnes pratiques pour permettre à ce public aux conditions de travail précaires de s'inscrire et de suivre régulièrement la formation. L'engagement et la collaboration des employeurs paraît indispensable pour avancer dans ce domaine.

7. Mieux exploiter les technologies de l'information et de la communication pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture

- L'enquête a révélé que les apprenants sont autant équipés en technologies de l'information et de la communication que le reste de la population, si ce n'est pas plus. Un appel clair à utiliser les nouvelles technologies au service de l'apprentissage des compétences de base.
- L'équipement des salles de cours et l'utilisation effective des équipements technologiques ne paraissent de loin pas acquis : à peine un tiers des participants affirment utiliser l'ordinateur et les tablettes pendant les cours, dont 41% moins qu'une fois par mois. A l'heure de la démocratisation des technologies de l'information, une réflexion pédagogique s'impose.
- 90% des participants ont un ordinateur à la maison. 80% des participants utilisent l'ordinateur à la maison. Ceci représente une incitation à l'enseignement hybride (en présence et à distance). A l'avenir il s'agira de mettre en place des projets-pilotes pour étudier et exploiter ce potentiel. Des plateformes d'enseignement à distance et d'autres outils interactifs à distance devront être testés.
- 87% des apprenants ont un smartphone. Un certain nombre d'applications pour smartphone permet de soutenir l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Il s'agit de mettre en place et de systématiser des formations pour les participants aux cours et leurs formateurs pour que cet outil devienne un support à l'apprentissage.
- 52% des apprenants sont sur les réseaux sociaux. Parmi les non-utilisateurs, la moitié exprime la demande d'en apprendre l'utilisation. Donner suite à cette demande permettra à ce quart des apprenants d'exercer la lecture et l'écriture au quotidien.

La Fédération suisse Lire et Ecrire et les associations des régions linguistiques devront être actives pour mener la réflexion dans ces 7 domaines. Elles devront ensuite mettre en œuvre les changements nécessaires dans la mesure des moyens financiers disponibles et des opportunités politiques. Il serait souhaitable que les premiers résultats puissent être mis en évidence avec la prochaine enquête.